



FO66



Union
syndicale
Solidaires

Perpignan, le 27 janvier 2020

LA RETRAITE A POINTS

SE TUER A LA TACHE OU PERDRE DE L'ARGENT

Le gouvernement a réussi un fait rare ! AXA, François Fillon ou encore le quotidien libéral l'Opinion sont désormais d'accord et confirment nos analyses : **la réforme des retraites va indéniablement faire baisser les pensions.**

Si Edouard Philippe joue le grand défenseur des retraités en fixant la baisse des pensions comme ligne rouge de la conférence de financement (solution que personne n'avait envisagée, à l'exception du MEDEF), c'est certainement car il sait que sa réforme va déjà s'en charger automatiquement.

En plafonnant les recettes du système de retraites et les dépenses à 14% du PIB, le gouvernement institutionnalise la baisse des pensions. Ne pas augmenter la part dévolue aux retraites alors que la part des 65 ans et plus devrait augmenter de plus de 40% d'ici 2070 revient à une baisse équivalente des pensions. Le Président Macron le sait, il sait également que ceux qui en ont les moyens tenteront de combler ces pertes par la capitalisation comme le prévoit le projet de loi présenté ce jour en conseil des ministres, d'où la satisfaction d'AXA, Black Rock et consorts.

Le système par points est l'outil idéal pour un gouvernement souhaitant baisser les pensions.

Selon les premiers éléments sortis de l'étude d'impact (dont il faudra vérifier la méthodologie), il existe tout de même une solution pour augmenter sa pension... se tuer à la tâche !

En effet, quelques gains seraient à prévoir pour ceux qui parviendront à travailler jusqu'à 66 ans après plus de 44 ans de carrière sans embûche, une espèce rare et en voie de disparition...

Pour les autres, ce serait simplement un recul de l'âge de départ à la retraite puisque le calcul sur toute la carrière et la décote rendraient impossible tout départ avant l'âge d'équilibre.

Recul de l'âge de départ à la retraite et baisse des pensions, voilà le « cocktail de mesures » prévu par le gouvernement pour garder les dépenses de retraites à 14% du PIB et préserver les intérêts du patronat.

Il est donc nécessaire de faire du mercredi 29 janvier, veille de la conférence sur le financement, une grande journée de mobilisation par la grève et la manifestation à Perpignan, comme partout en France.

L'intersyndicale CFE-CGC, CGT, FO, FSU et Solidaires des PO appelle donc l'ensemble des salariés à la mobilisation pour défendre le système de retraites par répartition et annuités, à vous mettre en grève sur les journées d'actions des 29, 30 et 31 janvier, et à participer aux initiatives suivantes :

MERCREDI 29 JANVIER 2020

Manifestation au départ du Castillet à 10h30 (Nouveau parcours)

JEUDI 30 JANVIER 2020

Rassemblement devant l'inspection académique à 9h00

Manifestation nocturne – Retraite aux flambeaux

au départ du Castillet à partir de 18h30

MOBILISONS-NOUS, TOUS ENSEMBLE ! LA VICTOIRE EST À NOTRE PORTÉE !